

HORS-SÉRIE

LA NÉGOCIATION PEUT-ELLE TOUT ?

43^e COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DROIT & COMMERCE

16 et 17 mars 2018 - Deauville



ASSOCIATION

DROIT & COMMERCE

FACEBOOK, TWITTER, GOOGLE... : comment protéger et défendre les droits des personnes et des entreprises sur le web et les réseaux sociaux ?

Journée de formation professionnelle animée par **Philippe Vouland** et **François Saint-Pierre**, avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale. Avec la participation de **Maître Eolas**, grand témoin

Vendredi 15 juin 2018 / 9H00 - 17H30
Maison de L'Amérique latine - PARIS 7^e



Matin

PROGRAMME

8h45 Accueil des participants

9h00 **Gestion et communication de crise sur les réseaux sociaux et dans les médias**

▶ La « Data-driven strategy », ou « L'art de la guerre digitale »

Intervenants : **Caroline Faillet**, auteure de « L'art de la guerre digitale », et **Bertrand Robert**, tous deux animateurs de sociétés de « data-driven strategy »

• Dénonciations sur Twitter, plaintes de clients sur Facebook, articles de presse mettant en cause une entreprise : comment gérer les crises liées à la « e-réputation » ?

▶ Les conseils d'une agence en communication de crise

Intervenant : **Guillaume Didier**, magistrat en disponibilité, conseiller en communication de crise au sein du cabinet Vae Solis

• Dans quels cas l'intervention de professionnels des médias peut-elle se révéler utile ?

• Quelle agence, à quel coût, pour quelles prestations ?

▶ Le droit à l'oubli sur Google et dans les médias numériques : comment l'utiliser ?

Intervenants : **Jean-Yves Dupeux** et **Nicolas Benoît**, avocats

• Comment obtenir le déréférencement des liens d'articles préjudiciables : directement auprès des moteurs de recherche ou des médias qui ont publié les articles ? Faut-il saisir la CNIL ?

• Faut-il faire valoir amiablement son droit à l'oubli ou de manière contentieuse ?

12h30 Cocktail déjeunatoire

-15%
ABONNÉS
GAZETTE DU
PALAIS

Forfait journée :
675 € HT / 810 € TTC
(déjeuner inclus)

Forfait journée abonné
à la Gazette du Palais :
573,75 € HT / 688,50 € TTC
(déjeuner inclus)

Public concerné :
Avocats, Directeurs
juridiques, Juristes.

Informations complémentaires
au 01 40 93 40 81
claire.lorentz@lextenso.fr

Après-midi

14h00 **Agir en justice : quelle action choisir et comment la lancer ?**

▶ Quelle action privilégier : au pénal ou au civil ? En diffamation ou en violation de présomption d'innocence ?

Intervenant : **Christophe Bigot**, avocat de nombreux médias

• Risque et utilité d'une action en diffamation
• Quelle action contentieuse ?

▶ Les « fake news », un fléau contemporain : est-il possible d'agir en justice, et comment ?

Intervenante : **Marie Burguburu**, avocate, Présidente de la Gazette du Palais

• Est-il possible d'agir en justice, dans le cadre de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, très protectrice de la liberté d'expression ? Comment ?

▶ Propos conclusifs

Intervenant : **Aurélien Hamelle**, ancien associé d'Olivier Metzner, directeur juridique du groupe Total et membre de l'Association française des juristes d'entreprises

• Le point de vue d'une grande entreprise sur la révolution numérique de la communication

17h30 Fin des travaux

LA NÉGOCIATION PEUT-ELLE TOUT ?

43^e colloque de l'association Droit & Commerce

Interventions

- **Propos introductifs**
par Christophe JAMIN 4
- **Négociier avec l'État** 9
 - La négociation de la loi par les acteurs privés
par Jean-Jacques URVOAS 9
 - Est-il possible de négocier avec une administration ?
À propos l'exclusion de la responsabilité pénale dans l'économie
de l'article 13 du projet de loi « pour un État au service d'une société
de confiance »
par Denys de BÉCHILLON 14
 - Négociier avec une autorité administrative indépendante : l'exemple
de l'Autorité de la concurrence
par Stanislas MARTIN 16
 - La part de la négociation dans le procès pénal
par Julia MINKOWSKI 19
- **Négociier dans l'entreprise** 24
 - Renégocier le contrat en cours d'exécution : les apports du nouveau droit
des contrats
par Nicolas DISSAUX 24
 - La négociation dans le secteur de la distribution
par Alain GAUVIN 30
 - La négociation dans les relations sociétaires
par Jean-Jacques ANSAULT 33
 - La négociation dans le nouvel environnement du droit du travail
par Emmanuelle BARBARA 41
- **Négociier en situation de crise** 48
 - La part de la négociation dans le règlement des différends commerciaux
par Nicolas CAYROL 48
- **Rapport de synthèse**
par Guy CANIVET 55

Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris

Tél. : 01 44 32 01 50

Président du Conseil d'administration :

Marie Burguburu Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Président-Directeur général, Directeur de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz

Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2018

* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 454,35 € TTC

Recueils + table seuls : 433,93 € TTC

Journal, recueil + table : 620,77 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 505 €

Journal, recueil + table : 697 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 167 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27